

ANNEXE 2 b
RÈGLEMENT D'EXAMEN

Baccalauréat professionnel "Agencement de l'Espace Architectural"				Candidats					
				Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat) Apprentis (CFA ou section d'apprentissage habilité), Formation professionnelle continue dans les établissements publics.		Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou section d'apprentissage non habilité) Formation professionnelle continue (établissement privé et établissement public non habilité) Candidats justifiant de 3 ans d'expérience professionnelle. Enseignement à distance		Formation professionnelle continue dans un établissement public habilité	
Épreuves	Unité	Coef	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée	
E.1- Épreuve scientifique		3							
Sous-épreuve E.11 <i>Mathématiques</i>	U.11	1,5	CCF		Ponctuel écrit	1 h	CCF		
Sous-épreuve E.12 <i>Sciences physiques et chimiques</i>	U.12	1,5	CCF		Ponctuel pratique	1 h	CCF		
E.2- Épreuve technologique et artistique		7							
Sous-épreuve E.21 : <i>Arts et techniques : histoire de l'art, des styles et des tendances dans le domaine de l'agencement</i>	U.21	2	Ponctuel écrit	2 h	Ponctuel écrit	2 h	CCF		
Sous-épreuve E.22 <i>Analyse d'un projet d'agencement</i>	U.22	3	Ponctuel écrit	4 h	Ponctuel écrit	4 h	CCF		
Sous-épreuve E.23 <i>Préparation de chantier</i>	U.23	2	Ponctuel écrit	3 h (+1h)	Ponctuel écrit	3 h (+1h)	CCF		
E.3- Épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel		10							
Sous-épreuve E.31 <i>Réalisation et suivi des ouvrages en entreprise.</i>	U.31	2	CCF		Ponctuel oral	35 min	CCF		
Sous-épreuve E.32 <i>Étude et présentation d'un projet</i>	U.32	4	CCF		Ponctuel pratique	16 h	CCF		
Sous-épreuve E.33 <i>Réalisation de maquettes et prototypes</i>	U.33	2	CCF		Ponctuel pratique	8 h	CCF		
Sous-épreuve E.34 <i>Économie-gestion</i>	U.34	1	CCF		Ponctuel oral	30 min	CCF		
Sous-épreuve E.35 <i>Prévention - santé - environnement</i>	U.35	1	CCF		Ponctuel écrit	2 h	CCF		
E.4- Épreuve de langue vivante	U.4	2	CCF		Ponctuel oral	20 min (1)	CCF		
E.5- Épreuve de Français et Histoire - Géographie et Education civique		5							
Sous-épreuve E.51 : Français	U.51	2,5	Ponctuel écrit	2h30	Ponctuel écrit	2h30	CCF		
Sous-épreuve E.52 : Histoire-Géographie et Education civique	U.52	2,5	Ponctuel écrit	2 h	Ponctuel écrit	2 h	CCF		
E.6- Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	U.6	1	CCF		Ponctuel écrit	1h30	CCF		
E.7- Épreuve d'Éducation physique et sportive	U.7	1	CCF		Ponctuel pratique		CCF		
Epreuve facultative (2)	UF.1								
Langue vivante			Ponctuel oral	20 min (1)	Ponctuel oral	20 min (1)	Ponctuel oral	20 min (1)	

(1) dont 5 minutes de préparation

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention